

L'ENTRETIEN PRENATAL PRECOCE



L'entretien prénatal précoce est un entretien, individuel ou en couple, avec votre sage-femme. Il est conseillé de le programmer dès le début de la grossesse, à partir du 4e mois, mais il n'est jamais trop tard pour le demander. Cet entretien est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

L'entretien prénatal précoce constitue un temps d'échange et d'écoute pour faire le point sur votre projet de naissance, pendant lequel vous pouvez exprimer vos attentes, vos questions, vos difficultés éventuelles (médicales, sociales, psychologiques) et vos besoins en termes d'accompagnement pendant votre grossesse et après l'accouchement.

Préparer l'entretien en amont permet de lister tous les points que vous souhaitez évoquer. Votre sage-femme ou votre médecin pourra vous orienter, si besoin, vers d'autres professionnels : médecin spécialiste, psychologue, assistante sociale, etc.



Voici quelques questions à vous poser pour préparer cet entretien :

- ❧ Comment je vis ma grossesse ?
- ❧ Quelles sont mes inquiétudes par rapport à la grossesse, à l'accouchement et à l'arrivée de mon enfant ?
- ❧ Comment j'envisage la naissance : les séances de préparation à la naissance, l'accouchement, le choix de la maternité ?
- ❧ Comment me préparer à l'arrivée de mon enfant, quel mode d'alimentation j'ai envie de choisir, etc. ?
- ❧ Comment j'imagine mon retour à la maison après l'accouchement, la venue d'une sage-femme les premiers jours serait-elle rassurante ? Serais-je soutenue par quelqu'un de notre entourage si besoin : famille ou ami ?

